

L'idée innovante

Confier à de jeunes managers le pilotage de groupes de réflexion et de propositions pour améliorer, simplifier ou revoir les processus retenus en vue de l'écriture d'un « guide de règles communes » à destination de tous les agents et responsables.

L'objectif recherché

- analyser et évaluer les règles et procédures communes en recherchant des améliorations dans le fonctionnement de l'administration et des économies, tout en intégrant développement durable et qualité.
- Insuffler de nouvelles méthodes de réflexion et de proposition pour atteindre une meilleure performance collective de l'administration.
- Définir des procédures communes pour dépasser les cloisonnements habituels.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Lancée en mai 2007, OPE met en cohérence et donne plus de sens à différentes démarches déjà en cours dans la collectivité : management par la qualité, économies, agenda 21, renouvellement charte environnement, démarche globale de communication interne et de management, pépinière de cadres, renouvellement du plan quadriennal, etc.

- 19 groupes constitués en juin 2008.
- Un groupe de soutien composé de quatre directeurs représentant les quatre grands pôles du Conseil Général (Développement du Territoire, Développement de la Solidarité, Vie publique et Directions Ressources) et de trois experts (communication, qualité, développement durable) accompagne la démarche pour aider à construire une réflexion homogène. Il sert également d'interface entre idées, initiatives, expériences et cadrage de l'autorité.

Le contenu de la réalisation

19 groupes de travail composés d'une dizaine d'agents chacun, pilotés par un jeune manager. Les participants (plus de 300 agents, 1/6^{ème} de l'effectif, de tous niveaux hiérarchiques) 5 à 6h par mois, sont volontaires et s'investissent en plus de leur mission professionnelle.

Le nombre de participants est croissant puisqu'à chaque besoin d'optimisation exprimé, un nouveau groupe peut se créer.

Processus d'examen des propositions :

Présentation de chaque fiche au Comité des directeurs généraux adjoints pour validation, puis mise en œuvre par note de service au double logo CG88-OPE, puis présentation aux élus par le Directeur général des services.

Résultats :

- Projet d'écriture d'un "guide des procédures communes au Conseil Général des Vosges" proposant plusieurs dizaines de fiches projets : accompagnement des personnes en difficultés, référent « Qui fait quoi », enveloppe de courrier interne, fiche « Achat public », DVD sur les bons gestes éco-citoyens, outil d'aide à la décision « faire ou faire faire », initiative covoiturage pour la cérémonie des vœux, etc.
- Préparation du prochain plan quadriennal dans la perspective d'une démarche à plus long terme appelée « Vosges Horizon 2020 ».

Les moyens humains et financiers

Un espace collaboratif (de type SharePoint), déjà utilisé au sein des directions, a été mis en place pour la démarche OPE. Il sert d'espace de travail mais aussi d'espace de communication vers l'ensemble du personnel. Coût : 0€ puisque déjà en utilisation.

Pour la 1^{ère} année uniquement, un cabinet de consultants accompagne la démarche et forme les pilotes et le groupe soutien : 53 000 € TTC.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

Mise en place d'une action transversale qui permet :

- aux futurs cadres/managers de se préparer à des fonctions de responsabilités plus importantes, en leur donnant une expérience de pilotage de projet.
- à tous les agents de travailler avec leurs collègues d'autres services (notamment ceux récemment intégrés lors de la Décentralisation–Acte II) pour parvenir à des constructions communes.

Mobilisation de plusieurs centaines d'agents pour réfléchir et proposer des solutions.

Développement d'une culture participative, d'engagement et de responsabilisation de chacun.

A terme, cette amélioration des procédures sera synonyme de meilleures pratiques, donc de meilleure performance, donc d'économies.